

# Les vannes sont ouvertes : les Tunisiens exigent à présent des excuses de la France pour la « colonisation »

écrit par Christine Tasin | 10 juin 2020



Merci à Marcher sur des oeufs qui nous a signalé l'article :

Crimes coloniaux en Tunisie: des députés tunisiens proposent une motion exigeant des excuses de la France

Une motion exigeant de la France des excuses sur «les crimes pendant et après la période coloniale» a été discutée ce mardi 9 juin à l'Assemblée tunisienne. La séance plénière a été levée pour attendre de l'avis de la présidence de la République sur la question. La classe politique est partagée.

En Tunisie, l'Assemblée des représentant du peuple (ARP) a

entamé ce mardi 9 juin en séance plénière la discussion de la motion déposée le 12 mai par la coalition Al Karama (La dignité) exigeant de la France des excuses sur les crimes commis pendant et après la colonisation du pays. La motion divise la classe politique tunisienne. En effet, certains considèrent que cette question relève des prérogatives du Président de la République, quand d'autres estiment qu'elle pourrait nuire aux [intérêts de la Tunisie](#).

### [La France octroie une aide de 80 millions d'euros à la Tunisie pour relancer son économie](#)

Le porte-parole d'Al Karama, le député Seif Eddine Makhlouf, a expliqué sur Facebook la genèse de cette motion, affirmant qu'il était nécessaire que «*les dossiers des crimes, du pillage des ressources de la Tunisie et des contrats bilatéraux, avant et après la colonisation, soient posés*». Dans le même sens, soulignant que «la France avait donné ses instructions à ses relais [en Tunisie, ndlr] qui vont trouver ou créer toutes les excuses à leur servitude» dans le but de faire échouer cette initiative, M.Makhlouf a indiqué que «des pressions intérieures et extérieures terribles étaient exercées sur les députés pour influencer leur position sur cette motion».

## Une motion qui divise

À la demande du groupe parlementaire du parti de l'ex-candidat à la présidentielle Nabil Karoui, Qalb Tounes (Au cœur de la Tunisie), la séance plénière a été levée quelques minutes après son ouverture, rapporte Gnet News.



© [CC0](#) / [SATYAPREM](#) / [LGBT](#)

[Droits des LGBT en Tunisie: le chef du gouvernement pourrait se retrouver devant la CPI «pour crime contre l'Humanité»](#)

Ainsi, Oussama Khelifi, président du groupe Qalb Tounes, a fait savoir [qu'une correspondance](#) avait été envoyée au

Président de la République Kaïs Saïed «pour connaître sa position étant donné que la question relève de ses prérogatives, comme le prévoit la Constitution». À cet effet, le député a «demandé l'interruption de la séance plénière pour apprendre l'issue du courrier». De son côté, Ali Laarayedh, ex-Premier ministre issu du parti islamiste d'Ennahdha (La renaissance), a estimé dans une déclaration ce mardi 9 juin au site d'information arabophone Al Chourouk qu'«**exiger des excuses à la France portera atteinte aux intérêts de la Tunisie**». Il a appelé les députés à voter contre cette motion tout en demandant à la présidence la République, au chef du gouvernement et au ministère des Affaires étrangères d'agir «pour éviter à la Tunisie ce dont elle n'a pas besoin» en ce moment.

## Le rapport de l'IVD



© AP PHOTO / CHRISTOPHE ENA

[La Tunisie veut empêcher la vente aux enchères de 114 pièces archéologiques du pays en France](#)

En juin 2019, dans une déclaration à France Inter, Sihem Ben Sedrine, présidente de l'Instance Vérité et Dignité (IVD) chargée de la justice transitionnelle en Tunisie, a affirmé que [la France avait commis des crimes](#) dans le pays en 1956, alors qu'il était indépendant. «Les premières violations commises par l'État français à travers ses parachutistes et son aviation, c'est en juillet 1956», a-t-elle déclaré, ajoutant que «la Tunisie était indépendante, et ils ont pilonné tout le sud et ont tué des centaines de Tunisiens».

Mme Ben Sedrine a assuré que l'IVD avait documenté ces crimes dans les moindres détails, insistant sur le fait que «le grand massacre, c'était celui de Bizerte». «Ils ont tué un peu moins de 5.000 personnes», a-t-elle ajouté, précisant que parmi les morts il y avait «environ 300 militaires, mais tous les autres étaient des civils». «Il est temps aujourd'hui que la France

se réconcilie avec ses valeurs et avec ses anciennes colonies. [...] Et qu'on puisse construire un futur apaisé», a-t-elle conclu

<https://fr.sputniknews.com/maghreb/202006091043925516-crimes-coloniaux-en-tunisie-des-deputes-tunisiens-proposent-une-motion-exigeant-des-excuses-de-la/>

.  
On remarquera que, paradoxalement, ce sont les islamistes de Ennahda (ceux pour qui votent majoritairement les Tunisiens de France) qui refusent que soit faite à la France cette demande insolente... c'est qu'ils savent très bien, eux, que sans la France et sans l'argent que les Tunisiens de France envoient au pays la Tunisie est morte... Ils savent sans doute aussi très bien que sans la France la Tunisie n'aurait pas su ni pu exploiter ses richesses...  
.

La Tunisie a subi tant d'invasions depuis sa création que l'on se demande bien pourquoi des Tunisiens demandent des excuses aux Français, et non aux arabo-musulmans ou aux Turcs qui ont précédé les Français et ont régné presque sans partage pendant 1200 ans avant l'arrivée des Français !

La Tunisie, c'est l'antique Carthage, cité d'Hannibal qui fit trembler les Romains et campa aux portes de Rome.

C'est l'ancien centre punique qui tenait les mers. Fondé selon la légende par la phénicienne Didon (les Phéniciens sont les Hébreux antiques), Carthage fut détruit et son territoire recouvert de sel par les Romains.. après la victoire en 146 avant J.C. On se souvient que Caton, qui craignait les Carthaginois comme le feu, venait chaque jour au Sénat, montrait des figues cueillies à Carthage 24 h

avant pour insister sur le danger que les Carthaginois représentaient et s'exclamait : *Carthago delenda est...* Carthage doit être détruite.

Rome s'installe alors sur le territoire et développe la Province Romaine d'Afrique, Jules César en fera une colonie romaine, qui connaît une période énorme de prospérité, avec l'huile l'olive, le blé, l'art de la mosaïque, sur fond de christianisation de la population... Cette grandeur et cette prospérité durera 6 siècles, avec les Byzantins, aussi malgré les invasions des Vandales, des Alains, les attaques de tribus berbères... **jusqu'à ce que les invasions arabes générées par Mahomet, en 650, viennent générer l'effondrement du joyau nord-africain. 600 ans de guerres, de despotisme pas du tout éclairé, de conversions forcées et donc de condamnations à mort s'ensuivent entre des beaux moments de civilisation générés par les Siciliens, Normands et autres Byzantins quand ils retrouvaient le pouvoir quelque temps.**

**Les Français n'apparaissent que bien tard... et parce que appelés au secours devant la gestion de petit potentat des beys qui a mené la Tunisie à la banqueroute...**

#### Protectorat français et lutte nationaliste

Le pays connaît toutefois peu à peu de graves difficultés financières, en raison de la politique ruineuse des beys, de la hausse des impôts<sup>81</sup> et d'interférences étrangères dans l'économie. Tous ces facteurs contraignent le gouvernement à déclarer la **banqueroute en 1869** et à créer une commission financière internationale anglo-franco-italienne. La régence apparaît vite comme un enjeu stratégique de première importance de par la situation géographique du pays, à la charnière des bassins occidental et oriental de la Méditerranée. La Tunisie fait donc l'objet des convoitises rivales de la France et de l'Italie. Les consuls français et italien tentent de profiter des difficultés financières du bey, la France comptant sur la neutralité de l'Angleterre (peu désireuse de voir l'Italie prendre le contrôle de la route du canal de Suez) et bénéficiant des calculs de Bismarck, qui souhaite la détourner de la question de l'Alsace-Lorraine.

Signature du traité du Bardo au palais de Ksar Saïd le 12 mai 1881.

Les combats entre tribus algériennes et tribus khroumirs en territoire algérien fournissent un prétexte à Jules Ferry pour souligner la nécessité de s'emparer de la Tunisie. En avril 1881, les troupes françaises y pénètrent sans résistance majeure et parviennent aux abords de Tunis en trois semaines, sans combattre. Le 12 mai 1881, le protectorat est officialisé lorsque Sadok Bey, menacé d'être destitué et remplacé par son frère Taïeb Bey, signe le traité du Bardo<sup>97</sup> au palais de Ksar Saïd. Ceci n'empêche pas les troupes françaises de faire face, quelques mois plus tard, à des révoltes rapidement étouffées dans les régions de Kairouan et Sfax. Le régime du protectorat est renforcé par les conventions de La Marsa du 8 juin 1883 qui accordent à la France le droit d'intervenir dans les affaires internes de la Tunisie. La France représente dès lors la Tunisie sur la scène internationale, et ne tarde pas à abuser de ses droits et prérogatives de protecteur pour exploiter le pays comme une colonie, en contraignant le bey à abandonner la quasi-totalité de ses pouvoirs au résident général. Néanmoins, des progrès économiques ont lieu, notamment via les banques et les compagnies<sup>99</sup>, ainsi que le développement de nombreuses infrastructures (routes, ports, chemins de fer, barrages, écoles, etc.).

Procès de l'affaire du Djellaz en 1911.

La colonisation permet l'expansion des cultures de céréales et de la production d'huile d'olive ainsi que l'exploitation des mines de phosphates<sup>93</sup> par la Compagnie des phosphates et des chemins de fer de Gafsa, ainsi que de fer par la Société du Djebel Djerissa, première entreprise tunisienne et quinzième française<sup>102</sup>. Un important port militaire est aménagé à Bizerte. De plus, les Français établissent un système bilingue arabe et français qui permet à l'élite tunisienne de se former dans les deux langues

La lutte contre l'occupation française commence dès le début du xxe siècle avec le mouvement réformiste et intellectuel des Jeunes Tunisiens fondé en 1907<sup>104</sup> par Béchir Sfar, Ali Bach Hamba et Abdeljelil Zaouche. Ce courant nationaliste se manifeste par l'affaire du Djellaz en 1911 et le boycott des tramways tunisois en 1912<sup>101</sup>. De 1914 à 1921, le pays vit en état d'urgence et la presse anticolonialiste est interdite<sup>37</sup>. Malgré tout, le mouvement national ne cesse pas d'exister<sup>101</sup>. Dès la fin de la Première Guerre mondiale, une nouvelle génération organisée autour d'Abdelaziz Thâalbi prépare la naissance du parti du Destour<sup>101</sup>.

Entré en conflit avec le régime du protectorat<sup>105</sup>, le parti expose, dès la proclamation officielle de sa création le 4 juin 1920<sup>100</sup>, un programme en huit points. Après avoir fustigé le régime du protectorat dans des journaux comme *La Voix du Tunisien* et *L'Étendard tunisien*<sup>106</sup>, l'avocat Habib Bourguiba fonde en 1932, avec Tahar Sfar, Mahmoud El Materi et Bahri Guiga, le journal *L'Action tunisienne*<sup>107</sup>, qui, outre l'indépendance, prône la laïcité<sup>108</sup>. Cette position originale conduit le 2 mars 1934<sup>100</sup>, lors du congrès de Ksar Hellal<sup>105</sup>, à la scission du parti en deux branches, l'une islamisante qui conserve le nom *Destour*, et l'autre moderniste et laïque, le Néo-Destour<sup>93</sup>, une formation politique moderne, structurée sur les modèles des partis socialistes et communistes européens, et déterminée à conquérir le pouvoir pour transformer la société<sup>107</sup>.

Après l'échec des négociations engagées par le gouvernement Blum, des incidents sanglants éclatent en 1937 et les émeutes d'avril 1938 sont sévèrement réprimées. Cette répression conduit à la clandestinité du Néo-Destour, qui incite les nouveaux dirigeants à ne pas exclure l'éventualité d'une lutte plus active<sup>109,110</sup>. En 1942, le régime de Vichy livre Bourguiba à l'Italie, à la demande de Benito Mussolini, qui espère l'utiliser pour affaiblir la Résistance française en Afrique du Nord<sup>108</sup>. Cependant Bourguiba ne désire pas cautionner les régimes fascistes et lance le 8 août 1942 un appel pour le soutien aux troupes alliées<sup>108</sup>. Pendant ce temps, la Tunisie est le théâtre d'importantes opérations militaires<sup>104</sup> connues sous le nom de campagne de Tunisie<sup>93</sup>. Après plusieurs mois de combats et une contre-offensive blindée allemande dans la région de Kasserine et Sidi Bouzid au début de l'année 1943, les troupes du Troisième Reich sont contraintes de capituler le 11 mai dans le cap Bon, quatre jours après l'arrivée des forces alliées à Tunis<sup>111</sup>. **Après la Seconde Guerre mondiale, les dirigeants nationalistes inscrivent la résistance armée dans la stratégie de libération nationale<sup>110</sup>. Des pourparlers sont menés après la guerre avec le gouvernement français<sup>109</sup>, si bien que Robert Schuman évoque en 1950 la possibilité de l'indépendance de la Tunisie en plusieurs étapes<sup>100</sup>. Mais le gouvernement français met fin aux négociations avec le gouvernement tunisien par la note du 15 décembre 1951 affirmant le « caractère définitif du lien qui unit la France à la Tunisie »<sup>112</sup>.**

Habib Bourguiba à Bizerte en 1952.

Ruines à la suite d'une attaque sur Tazarka.

Avec l'arrivée du nouveau résident général, Jean de Hauteclocque, le 13 janvier 1952, et l'arrestation, le 18 janvier, de 150 destouriens dont Bourguiba, débutent la révolte armée<sup>93</sup>, la répression militaire française<sup>100</sup> et un durcissement des positions de chaque camp<sup>113</sup>. De plus, avec l'assassinat du syndicaliste Farhat Hached par l'organisation colonialiste extrémiste<sup>114</sup> de la Main rouge<sup>115</sup>, le 5 décembre, se déclenchent manifestations, émeutes, grèves, tentatives de sabotage et jets de bombes artisanales<sup>110</sup>.

**Le développement de la répression, accompagnée de l'apparition du contre-terrorisme, incite les nationalistes à prendre plus spécifiquement pour cibles les colons, les fermes, les entreprises françaises et les structures gouvernementales<sup>110</sup>. C'est pourquoi les années 1953 et 1954 sont marquées par la multiplication des attaques contre le système colonial.**

En réponse, près de 70 000 soldats français sont mobilisés pour arrêter les guérillas des groupes tunisiens dans les campagnes<sup>116</sup>. Cette situation difficile est apaisée par la reconnaissance de l'autonomie interne de la Tunisie, concédée par Pierre Mendès France le 31 juillet 1954<sup>100,117</sup>. C'est finalement le 3 juin 1955 que les conventions franco-tunisiennes sont signées entre le Premier ministre tunisien Tahar Ben Ammar et son homologue français Edgar Faure<sup>114</sup>. En dépit de l'opposition de Salah Ben Youssef, qui sera exclu du parti<sup>5</sup>, les conventions sont approuvées par le congrès du Néo-Destour tenu à Sfax le 15

novembre de la même année<sup>113</sup>. Après de nouvelles négociations, la France finit par reconnaître « solennellement l'indépendance de la Tunisie »<sup>113</sup> le 20 mars 1956, tout en conservant la base militaire de Bizerte.

Pour en savoir plus sur l'histoire France-Tunisie..

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Tunisie>